



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **16 janvier 2012**

Décision n° **B-2012-2909**

commune (s) :

objet : Réalisation de maquettes numériques 3D de prestations associées et de produits dérivés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 9 janvier 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 17 janvier 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana, MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Calvel, Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Arrue, Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Dognin-Sauze, MM. Vesco, Assi.

Absents non excusés : MM. Sécheresse, Bernard R., Lebuhotel, Sangalli.

Bureau du 16 janvier 2012**Décision n° B-2012-2909**

objet : **Réalisation de maquettes numériques 3D de prestations associées et de produits dérivés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 3 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Les directions de la Communauté urbaine de Lyon font de plus en plus souvent appel à des maquettes 3D, en particulier, pour la concertation et la communication. Une maquette se définit comme une modélisation en 3 dimensions du sol, d'un bâtiment et d'une zone de projet en format numérique.

2 types de maquettes peuvent être distingués :

- les maquettes de type "projet" dont l'objectif est de proposer une vision conforme à la réalité du terrain avant et après réalisation du projet. Ces maquettes, utilisées dans le cadre d'actions de communication et de concertation, ont une durée de vie courte. Elles ne sont pas appelées à évoluer après la prise de décision.

- les maquettes de type "zone d'aménagement" qui ont vocation à évoluer et à être mises à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ces maquettes ont une durée de vie moyenne ou longue.

L'usage de la 3D va fortement se développer dans les années à venir.

La mise en place d'un marché multiservices pour la réalisation des maquettes 3D et de prestations associées permettrait par la normalisation du rendu des maquettes de faciliter leur réutilisation et de diminuer progressivement leur coût de réalisation par l'enrichissement des bibliothèques de composants (arbres, mobilier urbain, bâtiments et ouvrages remarquables). Le service de l'information géographique assurerait un rôle d'interface entre les directions de la Communauté urbaine et le prestataire dans le cadre de ce projet.

Les prestations feraient l'objet de 2 lots géographiques :

- lot n° 1 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive gauche du Rhône,

- lot n° 2 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive droite du Rhône.

Chacun des lots comporterait les prestations suivantes :

- la réalisation de maquette 3D (modélisation du territoire comportant plusieurs niveaux de détail, fourniture d'un socle de données dans le cadre de concours de maîtrise d'œuvre par la Communauté urbaine, modélisation des projets, intégration des projets dans la maquette),

- la réalisation de prestations associées (fourniture d'un outil de visualisation et formations associées à celui-ci, participation à des réunions de travail, exploitation de maquettes lors de réunions publiques),

- la réalisation de produits dérivés (production d'images et de films).

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure, en vue de l'attribution de ces prestations ainsi que d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme 3 années.

Le lot n° 1 ne comporterait pas d'engagement de commande minimum et comporterait un engagement maximum de 1 000 000 € HT (1 196 000 € TTC).

Le lot n° 2 ne comporterait pas d'engagement de commande minimum et comporterait un engagement maximum de 900 000 € HT (1 076 400 € TTC) ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de 2 marchés relatifs à la réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés :

- lot n° 1 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive gauche du Rhône,

- lot n° 2 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive droite du Rhône.

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4° - Autorise monsieur le Président à signer les marché à bons de commande ayant pour objet la réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés :

- lot n° 1 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive gauche du Rhône, pour un montant global maximum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres,

- lot n° 2 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive droite du Rhône, pour un montant global maximum de 900 000 € HT, soit 1 076 400 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres,

ainsi que tous les actes contractuels y afférents, soit pour les 2 lots confondus, un montant global maximum de 2 272 400 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres.

5° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - section investissement -exercices 2012 et suivants - compte 205 100 - fonction 020, pour un montant de 2 272 400 € TTC maximum pour les 2 lots sur la durée totale du marché.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 janvier 2012.